

19 SEPT 2018

## COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative informe les candidats aux concours de formation pour le recrutement des élèves Instructeurs Principaux de Jeunesse et d'Animation (IPJA), Instructeurs de Jeunesse et d'Animation (IJA), Instructeurs Adjoints de Jeunesse et d'Animation (IAJA), Maîtres Principaux d'Éducation Physique et Sportive (MPEPS), Maîtres d'Éducation Physique et Sportive (MEPS) et, Maîtres Adjoints d'Éducation Physique et Sportive (MAEPS) dans les Centres Nationaux de la Jeunesse et des Sports (CENAJES) de Kribi, Bamenda, Bertoua Dschang et Garoua, session 2018, que les dates limites de recevabilité des dossiers de candidature, des épreuves physiques et écrites sont réaménagées ainsi qu'il suit :

1. DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	
Au lieu de	Lire
14/09/2018	28/09/2018
2. DATE DE DÉROULEMENT DES ÉPREUVES PHYSIQUES	
25 et 26/09/2018	16 et 17/10/2018
3. DATE DE DÉROULEMENT DES ÉPREUVES ÉCRITES	
29 et 30/09/2018	20 et 21/10/2018

**Le reste sans changement.**

Ampliations :

- MINFOPRA/DDRHE/CELCOM
- TTES LES DEL.REG./MINFOPRA
- AFFICHAGE
- ARCHIVES/CHRONO.

Le Ministre de la Fonction Publique  
et de la Réforme Administrative



JOSEPH LE